

Assemblée Générale de Rives Nature

10 Octobre 2023 – Salle Nelson Mandela - Saint-Maurice-l'Exil

PROCES VERBAL

L'Assemblée Générale de Rives Nature est présidée par Philippe GENTY, président sortant de l'association Rives Nature qui ouvre la réunion à 18h et co-animée avec Yannick SIMON Chargé de mission Biodiversité pour Rives Nature.

Composition de la réunion :

PRENOM / NOM	STRUCTURE	Présent	Absent/Excusé
MEMBRES RIVES NATURE			
COLLEGE 1			
Philippe DELAPLACETTE	Syndicat Mixte des Rives du Rhône		X
Thierry KOVACS	Syndicat Mixte des Rives du Rhône		X
Simon PLENET	Syndicat Mixte des Rives du Rhône		X
Sylvie DEZARNAUD	Syndicat Mixte des Rives du Rhône		X
Philippe GENTY	Syndicat Mixte des Rives du Rhône	X	
Gilles VIAL	Syndicat Mixte des Rives du Rhône	X	
André FERRAND	Syndicat Mixte des Rives du Rhône		X
Frédéric DUBOUCHET	Syndicat Mixte des Rives du Rhône	X	
Diane VIGIER	Syndicat Mixte des Rives du Rhône	X	
Julien LAHAIE	Syndicat Mixte des Rives du Rhône	X	
Martin DAUBRÉE	Vienne Condrieu Agglomération	X	
Isidore POLO	Vienne Condrieu Agglomération	X	
Christian BOREL	Vienne Condrieu Agglomération		X
Anne-Laure TRIOLET	Vienne Condrieu Agglomération		X
Denis SAUZE	Annonay Rhône Agglomération	X	
Christian MASSOLA	Annonay Rhône Agglomération	X	
Claude LHERMET	CC Entre Bièvre et Rhône	X	
Régis VIALATTE	CC Entre Bièvre et Rhône	X	
Axel MONTEYREMAR	CC Entre Bièvre et Rhône		X
Aline HÉBERT	CC Porte de Drôm'Ardèche	X	

PRENOM / NOM	STRUCTURE	Présent	Absent/Excusé
Régis CARRET	CC Porte de Drôm'Ardèche		
Michel DEVRIEUX	CC Pilat Rhodanien		X
Michel BOREL	CC Pilat Rhodanien	X	
Stéphanie ISSARTEL	CC Pilat Rhodanien		
Norbert COLL	CC Val d'Ay	X	
Christelle Vallon	CC Val d'Ay		
Adrien CARNET-GUILLOT	CC Val d'Ay		
COLLEGE 2			
Charles ZILLIOX	PNR Pilat	X	
Marien EYDANT	PNR Pilat		X
Mylène MALBRUNOT	OFB		X
COLLEGE 3			
Cécilia POZZO	Région Auvergne Rhône-Alpes		X
Robert DURANTON	Département de l'Isère		X
Marie-Anne CHABERT	Département de l'Isère		X
COLLEGE 4			
Paul MARSON	Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône		X
Clara BERTRAND	Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône		X
Sylvain BERTRAND	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche		
Régis PERRIER	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche		X
Raphaël ROCHIGNEUX	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	X	
Nicolas BEILLON	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche		X
COLLEGE 5			
Vincent BREUZARD	Milles Nature		X
Hadrien DESCORMES	Delmonico Dorel	X	
Jean-Louis MICHELOT	Ecosphère	X	
Véronique GALAUP	CNR		X

PRENOM / NOM	STRUCTURE	Présent	Absent/Excusé
Ghislain BOUAN	EDF – DPN – CNPE de Saint-Alban/Saint-Maurice l'Exil	X	
Pauline ROHNER	EDRre		X
Boris PONEL	EDFre		X
Oriane MELETTA	SNCF Réseau		X
COLLEGE 6			
Louis GRANIER	LPO Auvergne Rhône-Alpes	X	
Cindie ARLAUD	LPO Auvergne Rhône-Alpes		X
Corinne FEUTRY	FNE AURA		X
Christophe DARPHEUIL	Naturama		X
Paul MONIN	CONIB		X
Aurélie COUËT	CONIB		X
Antoine GRAIN	CEN Isère	X	
Aude MARCOU	CEN Isère		X
Yves PRAT-MAIRET	CEN Isère		X
Nicolas BOIDIN	ARPARA		X
Alain BERLIOZ-CURLET	Fédération régionale des Chasseurs Auvergne - Rhône-Alpes		X
Denis DELOCHE	Nature Vivante	X	
Rémy FRANÇOIS	Nature en Mont Pilat		X
Fabien BILLAUD	CEN Rhône-Alpes		X

Ordre du jour :

- Validation changement adresse siège social
- Renouvellement convention SMRR – Rives Nature
- Rapport d'activités 2022
- Bilan financier 2022
- Actions engagées en 2023
- Programme d'actions 2024
- Election du Conseil d'Administration
- Election du Bureau

Validation du changement d'adresse du siège social

Yannick explique que suite au déménagement des locaux du Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) qui héberge l'association, il faut valider en Assemblée Générale le changement d'adresse du siège social de Rives Nature afin d'actualiser nos coordonnées en préfecture.

L'adresse du siège social de l'association est donc désormais :

30 avenue du Général Leclerc, Bâtiment Ellipse, 38200 Vienne

Renouvellement de la convention Syndicat Mixte des Rives du Rhône – Rives Nature

Philippe GENTY explique aux membres de l'Assemblée Générale qu'une convention de mutualisation des moyens et services du SMRR et mis à disposition de Rives Nature a été signée en 2020 avec un délai de validité de 3 ans. Il convient d'acter le renouvellement de cette mise à disposition de moyens et de services par tacite reconduction et de l'actualiser avec une possibilité de cofinancement pour ce qui relève d'actions partagées sur le territoire des Rives du Rhône.

Cette convention a été approuvée à l'unanimité en conseil syndical du SMRR.

L'Assemblée Générale de Rives Nature approuve à l'unanimité cette délibération.

Rapport d'activités 2022

Philippe GENTY commence à présenter le rapport d'activité de l'association en 2022. Il rappelle les changements de personnels avec notamment le départ en Août 2022 de Mélodie LIORET ancienne Chargée de mission Biodiversité pour Rives Nature, le travail d'Aglaé BULICH de Août à Novembre et l'arrivée en Novembre 2022 de Yannick SIMON à ce poste qui est pleinement monté en charge en 2023. Il s'excuse par ailleurs pour les difficultés rencontrées dans la diffusion des informations et invitations aux instances de Rives Nature et que cette Assemblée Générale permet aussi de reprendre une liste de diffusion plus complète avec des adresses mail actualisées pour garantir la bonne diffusion des informations.

Yannick SIMON présente ensuite le rapport d'activités de 2022.

Concernant la tenue des instances de Rives Nature cette année, il y a eu 2 réunions du Réseau de Veille Écologique (5 janvier et 30 août), 1 réunion du Bureau le 5 janvier et 1 Assemblée Générale le 30 août.

Il poursuit en présentant les activités de Rives Nature au cours de l'année 2022 :

- Poursuite des actions du contrat Contrat Vert et Bleu Grand Pilat
- Finalisation de la démarche Eviter/Réduire/Compenser avec les équipes du Parc Naturel Régional du Pilat, (organisation d'un COPIL le 22 septembre et formation-action à l'automne 2022 avec intervention de Fredon pour une animation sur le climat)
- Accompagnement des collectivités dans leurs candidatures aux ABC : suite à l'accompagnement réalisé début 2022, la commune de Saint-Maurice l'Exil a été retenue au

niveau national par l'OFB pour un financement sur 3 ans d'un ABC dont la mise en œuvre a débutée en 2023.

- Communication et formation : élaboration d'une plaquette de l'association, actualisation du site Internet, et gestion alternative des eaux pluviales en octobre 2022.
- Publication d'un poster sur les espèces végétales exotiques envahissantes des Rives du Rhône.
- **En lien avec le SMRR :**
 - Lancement d'une synthèse des données d'inventaires de pelouses sèches produites entre 2013 et 2020 ;
 - Participation à l'étude sur les vieilles forêts, forêts anciennes et matures avec les partenaires forestier ;
 - Participation active de Rive Nature aux activités du Parc Naturel Régional du Pilat (révision de la charte, ERC...).

Ce rapport d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité

Bilan financier 2022

Yannick présente ensuite le bilan financier de l'association réalisé par un cabinet comptable indépendant.

Concernant les recettes, Rives Nature perçoit des subventions via le Contrat Vert et Bleu prévu sur 3 années : 2020, 2021, 2022 par tranche de 13 666€ par an (la dépense prévue est d'environ 50 000€). En 2021, a été demandé et perçu la subvention relative à la tranche 2020 du CVB dans sa totalité, soit 13 666€. En 2022, Rives Nature a demandé un acompte et a perçu 10 731.54€ pour la tranche 2021 ; Le solde de 2935€ demandé a été récupéré en 2023, et le solde pour la tranche 2022 a bien été demandé.

Les recettes à percevoir en 2023 dans le cadre du CVB seront donc de 16 600€.

Concernant les adhésions, les adhérents ont cotisé en 2022 pour 32 400€. A savoir qu'EDF avait cotisé de façon exceptionnelle à hauteur de 5 000€ au lieu de 1 000€ depuis la création de l'association. En 2022, EDF a repris un versement correspondant à sa tranche de cotisation pour 1 000€, par ailleurs EDF Renouvelables a aussi versé une cotisation de 1 000€.

Le lien avec la SNCF réseau n'a malheureusement pas été maintenu pour cette année mais l'association s'emploie à le restaurer à l'avenir (cotisation 1 000€). Par ailleurs, Yannick travaille également avec le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône pour également restaurer un lien (cotisation 500€). Pour finir, il explique que Mille Nature n'a pas souhaité adhérer en 2022 (cotisation 50€) mais souhaite renouveler sa cotisation en 2023 comme Le Colibri.

En ce qui concerne les dépenses, Yannick explique que les principales dépenses de Rives Nature concernent les salaires et les cotisations sociales. Il y a eu aussi la réalisation / impression de la plaquette de Rives Nature, brochures et poster sur les espèces exotiques envahissantes, la formation ERC à destination des élus et techniciens et l'intervention Fredon pour une intervention technique sur le climat.

Philippe GENTY rappelle que pour compléter les recettes de l'association, Yannick s'emploie à poursuivre la recherche de financements qui seront présentés après, il précise donc qu'il n'y a pas d'alerte particulière sur le financement même avec un résultat d'exploitation négatif en 2022.

Le bilan financier est validé à l'unanimité

Yannick précise ensuite que plusieurs structures souhaitent aujourd'hui adhérer à Rives Nature, notamment le CPIE Mont du Pilat et le bureau d'étude EODD (bureau d'étude ayant des antennes locales et ayant déjà travaillé pour le Syndicat Mixte des Rives du Rhône). Philippe rappelle que ces nouvelles adhésions ne doivent pas perturber l'équilibre des membres de chaque collège (notamment collège 5) afin d'éviter les conflits d'intérêts. Il précise également que les bureaux d'étude doivent travailler dans le secteur de la biodiversité et avoir une activité présente et référente sur le territoire. A ce sujet des remarques sur d'éventuels conflits d'intérêt vis-à-vis des représentants de bureaux d'études élus au Conseil d'Administration ou au bureau de l'association ont émergées. Philippe explique donc que les représentants des bureaux d'études concernés par d'éventuelles délibérations en CA ou en Bureau seront exclus du processus de débat et de vote lors de la délibération pour garantir une impartialité. Philippe propose donc à aux membres de l'Assemblée Générale de délibérer sur l'habilitation du Conseil d'Administration à se prononcer sur l'ouverture de l'association à de nouveaux adhérents et à se prononcer sur le maintien de l'équilibre entre les collègues.

Résultats du vote :

La délibération est validée par les membres de l'Assemblée Générale avec deux absentions.

Recherches de financement :

Yannick présente ensuite les recherches de financement pour l'année 2023.

Appel à Projets « Biodiversité Isère 2023 » :

Yannick explique tout d'abord que Rives Nature a candidaté à l'Appel à Projets du département de l'Isère « Biodiversité Isère 2023 », qui permettra de réaliser 3 actions :

- 3 ateliers de formation-co-construction du Label « Projet à Biodiversité Positive » en Novembre 2023 dont le déroulé sera précisé après
- 1 journée de formation en 2024 à la séquence ERC ouverte aux adhérents et à destination des élus, agents des EPCI et maitres d'ouvrages privés. L'objectif de cette journée est de former les participants à la séquence ERC croisé avec les enjeux du ZAN dans la conception de projets d'aménagements et dans les plans et programmes.
- ½ journée par EPCI d'animation sur la Fresque de l'Eau recentrée sur les enjeux locaux du SMRR à destination des élus et techniciens des EPCI

La dotation accordée est de 12 000€ pour un total de 15 000€ d'actions, Rives Nature finançant le complément.

Appel à Projets DREAL « Éducation à l'environnement, au développement durable, à la santé-environnement » :

Cet AAP permettra notamment de financer le 1^{er} projet fédérateur du Réseau des Educateurs à l'Environnement des Rives du Rhône en cours de constitution.

La dotation accordée est de 3200€ pour un total de 10 250€ d'actions, Rives Nature et le Syndicat Mixte des Rives du Rhône étant co-financeurs.

Candidature programme d'actions ENS Haute Vallée de la Cance et de l'Ay 2023-2026 :

Afin de financer en partie les actions d'inventaires de forêts matures prévues à l'échelle du SMRR, une candidature au programme d'actions ENS de la Haute Vallée de la Cance et de l'Ay 2023-2026 est en cours de création.

Actions engagées en 2023

Yannick poursuit en présentant les actions de Rives Nature engagées en 2023.

Instances et Communication :

Tout d'abord rappelle la tenue des instances de Rives Nature avec notamment :

- 2 Réunions du Bureau (30 Janvier et 23 Juin)
- 2 réunions du Réseau de Veille Écologique (30 janvier et 23 Juin)
- 1 visite de la centrale photovoltaïque EDF Renouvelables de Saint-Romain-en-Gal (9 mai), dans le cadre de sa labellisation « Territoire à Biodiversité Positive »

Concernant la communication, Yannick rappelle le lancement d'une newsletter mensuelle de veille informationnelle à destination des membres de Rives Nature qui permet une veille réglementaire en lien avec la biodiversité et la diffusion d'actualités du territoire ou nationale. Par ailleurs, un outil de veille financière d'Appels à Projets, Appels à Manifestation d'Intérêts et Aides en lien avec la protection de la biodiversité est mis à disposition en complément de la newsletter. Pour finir, Yannick explique qu'un travail est en cours sur la production d'une carte interactive permettant de recenser les initiatives favorables à la biodiversité sur le territoire du SMRR (initiatives locales, structures réalisant de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable) ainsi que les signalements d'acteurs de l'environnement (notamment vis-à-vis des Espèces Exotiques Envahissantes).

Synthèse des inventaires de pelouses sèches SCoT :

Yannick rappelle qu'un travail de synthèse des données d'inventaires de pelouses sèches mené de 2013 à 2020 par le SMRR en partenariat avec Nature Vivante et Benjamin Le Mell est en cours de réalisation par le bureau d'étude Ecosphère. Les inventaires menés à l'échelle de la parcelle ont permis de capitaliser des données sûres : la localisation des parcelles de pelouses sèches, le type d'habitats qu'on y retrouve, des données faune-flore, les pressions et menaces mises en évidence et les propositions d'actions pour maintenir ces pelouses en bon état. Ce travail en deux temps, a permis dans sa première partie de fusionner les résultats des différentes études en une unique base de données, ce qui a permis de mettre en évidence :

- 1794ha de pelouses sèches
- 660 espèces de flore : dont 11 protégées (2 nationales, 7 régionales), 23 menacées
- 280 espèces de faune : dont 76 espèces protégées (nationales), 44 espèces menacées

Cette base de données sera actualisée par Ecosphère en 2024 via la capitalisation d'autres données de partenaires, l'expertise des espèces et habitats de la base de données (suppression d'éventuelles

erreurs) et le croisement entre les données d'inventaires et la nouvelle couche d'occupation du sol du SCoT produite d'ici fin 2023.

Philippe Genty rappelle que la principale menace pour ces pelouses sèches sont leur méconnaissance et Jean-louis Michelot ajoute que cette base de donnée a des limites car des données datent d'il y a 10 ans et que par conséquent de nombreuses zones sont d'ores et déjà urbanisées. Yannick explique que l'actualisation suite au croisement entre ces données et la couche d'occupation du sol du SCoT fin 2023 permettra de connaître l'ampleur de ce sujet.

Lancement des inventaires de forêts mûres du SCoT :

Suite aux dernières orientations validées en Bureau de Rives Nature, l'action d'inventaire des forêts mûres des Rives du Rhône sera réalisée dans un premier temps sur le secteur de l'ENS de la Haute Vallée de la Cance et de l'Ay qui concentre la majorité des espaces de forêts mûres pré-identifiés en 2021.

Ces inventaires seront réalisés par la FRAPNA Ardèche basée sur le protocole d'inventaire « Structure des arbres et peuplements, maturité et ancienneté » du Conservatoire Botanique National Massif Central.

Le pré-projet présenté en Bureau de Rives Nature et prochainement déposé dans le cadre du programme d'action ENS de la Haute Vallée de la Cance et de l'Ay prévoit un co-financement Département de l'Ardèche, SMRR, Rives Nature.

Par ailleurs, pour le reste du territoire des Rives du Rhône, Yannick est en lien avec le PNR du Pilat qui devra lancer son observatoire des forêts au printemps 2024. Il utilisera un modèle mathématique croisant des données LIDAR et des données d'inventaires forestiers (réalisés par l'ONF et le CRPF), dans l'objectif que ce modèle détecte automatiquement des patches de forêts mûres. Ainsi, il convient d'attendre les premiers résultats du modèle pour savoir si une détection automatique à l'échelle du SCoT est réalisable sans avoir nécessité de faire faire des inventaires qui, du fait du coût engendré, risquent de devoir être réalisés sur plusieurs années.

Il est également évoqué un manque de connaissance dans les outils de protection à disposition des élus pour préserver ces espaces de forêt mûre. Il est évoqué la possibilité de faire un sous-zonage (forêts mûres) dans les zones N, de déployer un zonage EBC ou bien encore de solliciter les obligations réelles environnementales.

Lancement du Réseau des Educateurs à l'Environnement des Rives du Rhône :

Un Réseau des Educateurs à l'Environnement à l'échelle du SMRR est en cours de création par Rives Nature. Les objectifs de ce réseau sont de :

- Mutualiser des connaissances / compétences entre structures d'EEDD des Rives du Rhône
- Améliorer l'interconnaissances entre structures et le déploiement de l'EEDD sur le territoire

Afin d'atteindre ces objectifs, plusieurs projets sont en cours dont :

- Mise en place d'un Forum Annuel pour partager l'actualité de chaque structure, échanger lors de temps « off », présenter de nouveaux outils et ainsi renforcer le réseau pour faciliter l'accès à de futures subventions (en cours)
- Mise en place d'un Tableau de bord de l'éducation à l'environnement et un catalogue en ligne des animations d'EEDD des Rives du Rhône (en cours)
- Mise en place de projets d'EEDD fédérateurs à l'échelle du SMRR que Yannick va présenter

Actuellement les structures intégrées à ce réseau sont : CPIE Mont du Pilat, CPN Le Colibri, CEN Isère, CEN Rhône-Alpes, CONIB, LPO Drôme-Ardèche, Mille Nature, Naturama, Nature en Mont Pilat, Nature Vivante

Montage du 1^{er} projet Fédérateur du Réseau des Educateurs à l'Environnement :

Concernant le 1^{er} Projet Fédérateur du réseau, Yannick explique qu'un projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets « Appel à projets 2023 « Éducation à l'environnement, au développement durable et à la santé-environnement » » de la DREAL AuRA. Ce projet a pour objectif de valoriser les inventaires de pelouses sèches réalisés entre 2013 et 2020 sur le territoire du SCoT et consistera en une campagne d'animations (6 demi-journées en weekend / vacances entre mai et juillet 2024) auprès du grand public sur la thématique des pelouses sèches sur l'ensemble du territoire du SCoT. L'objectif est d'avoir ½ journée d'animation par EPCI sur 1 pelouse sèche (d'ores et déjà recensées sur le SCoT) assurée par un binôme de 2 structures d'animations (dans l'idéal ne se connaissant pas afin d'améliorer l'interconnaissance).

Le planning d'animation est en cours de construction et Yannick ajoute qu'une formation à destination des binômes sur la bonne gestion des pelouses sèches sera proposée début 2024 par le CEN Rhône-Alpes afin d'apporter des dimensions de gestion aux différentes animations.

Denis DELOCHE rappelle également l'enjeu de mobiliser les élus sur ces événements notamment afin de leur faciliter leurs obligations de prise en compte de l'environnement dans leurs projets d'aménagements (notamment au vu du fait que les pelouses sèches sont un milieu peu facile à identifier face à une forêt ou une zone humide).

Des questions évoquent la méthodologie de choix des emplacements pour réaliser les animations. Yannick explique que ces choix, non-encore définitifs, se sont fait à la croisée des périmètres d'actions de structures d'animations ne se connaissant pas (dans l'objectif de favoriser leur interconnaissance), avec des parcelles de pelouses sèches identifiées sur le SCoT, encore existantes aujourd'hui et a priori accessible physiquement.

Actualisation du Label « Projet à Biodiversité Positive » :

Yannick poursuit en expliquant le projet d'actualisation du Label « Territoire à Biodiversité Positive » désormais nommé « Projet à Biodiversité Positive ». Philippe GENTY rappelle l'historique de création de ce label, ainsi que le cahier des charges pour le nouveau label (co-construit avec le SMRR) :

- A destination des **maitres d'ouvrages** (collectivités et aménageurs) pour se poser les bonnes questions
- Axé **pur Biodiversité** pour éviter un label « fourre-tout »
- Centré sur les projets d'aménagements de moins de 1ha
- Qui **aille plus loin que la réglementation actuelle** (en environnement et urbanisme)
- **Gratuit et complémentaire à d'autres labels déjà existants**
- Plusieurs niveaux de labellisation / scoring ?

- **Mise en valeur / prise en compte de la diversité des espaces, espèces emblématiques des Rives du Rhône**
- **Illustré d'exemples / retours d'expériences** des Rives du Rhône
- **Label local** permettant de **faire le tri dans l'océan d'outils**

L'objectif de ce label qui sera réévalué tous les 3 à 5 ans pour s'adapter à l'évolution de la réglementation est donc de permettre de labeliser des projets d'aménagements en s'appuyant sur un outil d'évaluation du projet construit en partie par un stagiaire accueilli de Mai à Juillet 2023.

Cet outil se décline en 180 questions rassemblées 5 thématiques :

Description du projet	Impacts sur la biodiversité locale	Impacts sur les fonctionnalités écologiques	Adaptation du bâti au changement climatique favorable à la biodiversité	Acculturation et formation
PRÉSENTATION DU PROJET (Description et Mesures ERC)	<ul style="list-style-type: none"> • ETAT DES LIEUX (inventaires réalisés ou prévus, protocoles associés, écologie des espèces, impact sur les espèces) 	<ul style="list-style-type: none"> • ETAT DES LIEUX (inventaire des continuités écologiques, état du sol et disponibilité ressource en eau) 	COHABITATION BÂTI ET FAUNE (conservation éléments naturels, adaptation des murs, gestion des pièges involontaires)	PARTICIPATION CITOYENNE (conception participative, sensibilisation, image du site, lien avec initiatives locales en faveur de la biodiversité)
ZONAGES RÉGLEMENTAIRES SUR LESQUELS S'IMPLANTE LE PROJET	FAUNE / FLORE / HABITATS	CONTINUITÉS / SOL / EAU		
HISTORIQUE DE L'USAGE DU SITE (état des lieux du sol, des pollutions)	<ul style="list-style-type: none"> • INTERVENTION (création et restauration d'habitats, gestion des EEE, végétalisation) 	<ul style="list-style-type: none"> • INTERVENTION (impact sur les continuités (rupture, création), génie pédologique) 	COHABITATION BÂTI ET FLORE (adaptation des murs, toitures végétalisées, préservation de la flore spontanée)	FORMATION (formation à la biodiversité aux élus et techniciens en charge du projet)
	FAUNE / FLORE / HABITATS	CONTINUITÉS / SOL		
	<ul style="list-style-type: none"> • SUIVI (suivi des populations d'espèces, et d'EEE, qualité des habitats) 	<ul style="list-style-type: none"> • SUIVI (suivi de la fonctionnalité, pédofaune et usage de la ressource en eau) 	BÂTI ET CONTINUITÉS (renforcement de certaines trames par le bâti)	
	FAUNE / FLORE / HABITATS	CONTINUITÉS / SOL / EAU		

Il présente ensuite le calendrier en cours du projet et rappelle que le projet rentre désormais dans une phase de co-construction / expérimentation qui se déroulera jusqu'à janvier 2024. Ainsi des ateliers de co-construction avec les EPCI du SMRR seront proposés en novembre et des expérimentations et expertises seront réalisés d'ici Janvier pour éprouver cette première version de l'outil et la valider au Conseil d'Administration et Bureau de Rives Nature de Janvier et au Conseil Syndical de Février 2024. S'ensuivra une année d'expérimentation sur le territoire des Rives du Rhône.

Philippe GENTY indique que le document est à disposition sur le site internet de Rives Nature.

Claude LHERMET demande quand et comment être accompagné si l'on a d'ores et déjà un projet et Frédéric DUBOUCHET demande qui va délivrer le label in fine. Yannick explique que la méthodologie de labélisation restera a priori dans le même esprit que celle utilisée dans la version précédente du label :

1. Le porteur de projet remplit un maximum de questions et peut s'appuyer sur la colonne « Ressources complémentaires » afin de compléter ses réponses
2. Le fichier rempli est envoyé à rives-nature@scot-rivesdurhone.com
3. Rives Nature propose un entretien avec le porteur de projet pour l'accompagner dans la réponse à chaque question et la prise en compte de chaque élément dans le projet d'aménagement.

4. Rives Nature et le porteur de projet co-construisent des fiches-actions « Biodiversité Positive » spécifiques au projet

5. Le projet « amélioré » est ensuite présenté au Réseau de Veille Écologique (instance informelle d'acteurs de l'environnement animée par Rives Nature) pour avis dans l'objectif de valider les fiches-actions.

6. Une fois les fiches-actions validées par le Réseau de Veille, et par le Bureau de Rives Nature le label « Projet à Biodiversité Positive » est délivré.

Charles ZILLIOX indique que cet outil est idéal notamment en cas d'absence d'Atlas de Biodiversité Communal sur la commune concernée par un projet d'aménagement.

Hadrien DESCORMES demande si l'outil va juste rappeler la réglementation existante ou s'il va en ajouter. Yannick répond en expliquant que l'outil a intégré les évolutions réglementaires issues des lois de 2016 (Reconquête pour la Biodiversité) et 2021 (ZAN), et sera un peu plus ambitieux que la réglementation actuelle. Cependant il rappelle que cette première version de l'outil est encore à construire et que des évolutions sont à prévoir.

Louis GRANIER demande si ce label ne va pas être un label en plus dans lequel les communes risquent de se perdre. Philippe rappelle que ce label est issu d'un travail de benchmarking pour connaître les labels déjà existants et indique qu'aujourd'hui peu de labels gratuits qui proposent un accompagnement dans la création de fiches-actions existent et qu'il se démarquera également des autres par sa gratuité et sa dimension locale.

[Atlas de Biodiversité Communale de Saint Maurice l'Exil :](#)

Yannick rappelle que suite à l'accompagnement par Rives Nature dans la candidature à l'Appel à Projets ABC 2022, la commune de Saint-Maurice-L'Exil est lauréate et la mise en œuvre de l'ABC est désormais assurée par Rives Nature.

Yannick rappelle les objectifs de l'ABC et les partenaires associés au projet : CEN Isère et LPO Isère.

Il présente ensuite le programme d'actions 2023-2025 :

- **Réunion publique de lancement : 23 Janvier 18h-19h30** : Présentation du diagnostic initial produit par le CEN 38 et du programme d'actions 2024

Actions d'inventaire assurée par le CEN 38 :

- **2023** : Inventaire des habitats et synthèse des données naturalistes du territoire → production d'un diagnostic initial de la Biodiversité
- **2024** : Inventaire des habitats, Flore, Oiseaux, Invertébrés, Amphibiens, Castor
- **2025** : Inventaire Flore, Oiseaux, Invertébrés

Animations à destination des écoles :

- 2023 :
 - Lancement d'une Aire Terrestre Éducative animée par le **CEN 38 pour l'école Messidor**
 - Lancement Ateliers création de nichoirs animée par la **LPO pour l'école Port-Vieux**
- 2024 :
 - Animations pollinisateurs animée par le **CEN 38 pour l'école Givray**

- Poursuite Ateliers création de nichoirs animée par la **LPO pour l'école Port-Vieux**
- 2025 :
 - Animations à fixer pour l'école Givray

Science participative :

- 2024 :
 - Sessions de Sciences participatives « Sauvages de ma Rue » par le **CEN 38 de Mars à Juillet**
 - Programme de Sciences participatives « BirdLab »
 - Constitution d'un « Collectif ABC » pour faire monter en compétences « Biodiversité » les citoyens
- 2025 :
 - Sessions de sciences participatives à fixer avec le Collectif ABC

Fête de la Nature 26 mai 2024 : animations par des associations de protection de l'environnement locales.

Denis SAUZE propose de bien intégrer dans ce projet la dimension du lien avec la nature à l'échelle des citoyens, Philippe indique que l'initier par le biais des enfants est un bon levier pour attendre les parents.

Philippe GENTY remercie Yannick pour la mise en œuvre de cet ABC

Programme d'actions 2024

Yannick présente ensuite la feuille de route 2024 avec notamment l'ensemble des projets en cours et à venir pour l'année 2024 et sollicite les membres de l'assemblée générale pour se connaître leurs besoins pour cette prochaine année.

Les actions de Rives Nature se déclineront donc en 2 catégories :

Projets :

- Diffusion du travail 2023 de synthèse des données Pelouses Sèches (nettoyage de la base de données + actualisation des fiches communales)
- Suivi du lancement des inventaires de vieilles forêts dans l'ENS de la Haute Vallée de la Cance et de l'Ay
- Poursuite des actions du Réseau des Educateurs à l'Environnement des Rives du Rhône
- Suivi de la mise en œuvre de l'ABC de Saint Maurice l'Exil
- Validation du Label Projet à Biodiversité Positive
- Suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion des Roselières de Sablons et Serrières
- Réflexion sur la renaturation de friches économiques à l'échelle du SMRR

Veille :

- Maintien de la newsletter Rives Nature et de la veille financière
- Renforcement du lien avec l'Observatoire Régional de la Biodiversité Auvergne Rhône-Alpes
- Recherche de financements

Philippe GENTY remercie Yannick SIMON pour cette présentation et propose aux membres de l'Assemblée Générale de procéder aux élections.

Election du Conseil d'Administration et du Bureau de Rives Nature

Philippe GENTY rappelle que ces élections anticipées par rapport à la mandature qui devait aller jusqu'à Janvier 2024 a été proposée car de nombreux membres du CA ne suivaient plus les activités de l'association et qu'un besoin de renouvellement était donc apparu.

Yannick rappelle le rythme de réunions proposé pour l'année 2024 :

- **4 réunions du Bureau** (1 / trimestre : Janvier, Avril, Juin, Septembre)
- **2 réunions du Conseil d'Administration** (1 en Janvier et 1 en Juin)
- **1 Assemblée Générale** (en octobre)

Election du Conseil d'Administration

Se présentent comme candidat au Conseil d'Administration de Rives Nature pour le mandat 2023-2026 :

COLLEGE 1 EPCI et SMRR			COLLEGE 2 Membre d'honneur	COLLEGE 3 Collectivités territoriales / Région	COLLEGE 4 Chambres consulaires, syndicats, organismes interprofessionnels	COLLEGE 5 Entreprises	COLLEGE 6 Fédérations, Gestionnaires, et associations de protection de la nature
Syndicat Mixte des Rives du Rhône	Philippe DELAPLACETTE Thierry KOVACS Simon PLENET Sylvie DEZARNAUD	Philippe GENTY Gilles VIAL André FERRAND Frederick DUBOUCHET	PNR Pilat: Charles ZILLIOX	(attente de validation Conseil Départemental de l'Isère)	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche: Sylvain BERTRAND	Représentant des entreprises < 250 ETP :	Représentant des Fédérations de Chasse / Pêche
Vienne Condrieu Agglomération	Martin DAUBRÉE Isidore POLO					Ecosphère : Jean-Louis MICHELOT	ARPARA Nicolas BOIDIN
Annonay Rhône Agglomération	Christian MASSOLA Denis SAUZE					Représentant des entreprises > 250 ETP :	Représentant des Conservatoires
CC Entre Bièvre et Rhône	Claude LHERMET Régis VIALLATTE					CNR : Véronique GALAUP	CEN38 Antoine GRAIN
CC Porte de Drôm'Ardèche	Aline HÉBERT					EDF Saint Alban : Ghislain BOUAN	Représentant des associations de protection de la Nature :
CC Pilat Rhodanien	Michel DEVRIEUX						Nature Vivante Denis DELOCHE
CC Val d'Ay	Norbert COLL						

Résultats du vote :

Collège 1 sont élus à l'unanimité :

- Représentants du Syndicat Mixte des Rives du Rhône :
 - Philippe DELAPLACETTE
 - Thierry KOVACS
 - Simon PLENET
 - Sylvie DEZARNAUD
 - Philippe GENTY
 - Gilles VIAL
 - André FERRAND
 - Frédérick DUBOUCHET
- Vienne Condrieu Agglomération :
 - Martin DAUBRÉE
 - Isidore POLO

- Annonay Rhône Agglomération :
 - Denis SAUZE
- CC Entre Bièvre et Rhône :
 - Claude LHERMET
 - Régis VIALLATTE
- CC Porte de Drôm'Ardèche :
 - Aline HÉBERT
- CC Pilat Rhodanien :
 - Michel DEVRIEUX

Collège 2 est élu à l'unanimité :

- Parc Naturel Régional du Pilat :
 - Charles ZILLIOX

Collège 3 pas de candidat proposé, nous sommes en attente du Conseil Départemental de l'Isère en ce sens

Collège 4 est élu à l'unanimité :

- Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
 - Sylvain BERTRAND

Collège 5 :

- Représentant des Entreprises de moins de 250 ETP :
 - Ecosphère
 - Jean-Louis MICHELOT

Résultats du Vote pour la candidature de Jean-Louis MICHELOT (Jean-Louis ne prend pas part au vote) :

- ***Suffrages exprimés : 21***
- ***4 absentions***
- ***0 contre***
- ***17 Pour***

Jean-Louis MICHELOT est élu

- Représentant des Entreprises de plus de 250 ETP :
 - Compagnie Nationale du Rhône :
 - Véronique GALAUP
 - EDF Saint Alban :
 - Ghislain BOUAN

Résultats du Vote pour la candidature de Véronique GALAUP (Ghislain ne prend pas part au vote) :

- **Suffrages exprimés : 21**
- **12 absentions**
- **7 contre**
- **2 Pour**

Résultats du Vote pour la candidature de Ghislain BOUAN (Ghislain ne prend pas part au vote) :

- **Suffrages exprimés : 21**
- **2 absentions**
- **0 contre**
- **19 Pour**

Ghislain BOUAN est élu.

Collège 6 est élu à l'unanimité :

- Représentant des Fédérations de Chasse et de Pêche :
 - ARPARA :
 - Nicolas BOIDIN
- Représentant des Conservatoires :
 - CEN Isère :
 - Antoine GRAIN
- Représentant des associations de protection de la Nature :
 - Nature Vivante :
 - Denis DELOCHE

Election du Bureau de Rives Nature par le Conseil d'Administration

Se présentent comme candidat au Bureau de Rives Nature pour le mandat 2023-2026 :

COLLEGE 1 EPCI et Syndicat Mixte des Rives du Rhône	COLLEGE 2 Membres d'honneur	COLLEGE 3 Collectivités territoriales (Région, Départements)	COLLEGE 4 Autres établissements (chambres consulaires, ...)	COLLEGE 5 Entreprises	COLLEGE 6 Fédérations, structure de gestion des milieux et associations de protection de la nature
Président issue du SMRR : Philippe GENTY Trésorier : Martin DAUBRÉE Secrétaire : Norbert COLL 3 représentants : Aline HÉBERT Claude LHERMET Denis SAUZE	Parc Naturel Régional du Pilat 1 Vice-Président : Charles ZILLIOX	(attente de validation Conseil Départemental de l'Isère)	Chambre d'agriculture de l'Ardèche : Sylvain BERTRAND	Ecosphère Jean-Louis MICHELOT EDF Ghislain BOUAN	Nature Vivante Denis DELOCHE

Résultats du vote :

Collège 1 est élu à l'unanimité :

- Président de Rives Nature : Philippe GENTY
- Trésorier de Rives Nature : Martin DAUBRÉE
- Secrétaire de Rives Nature : Norbert COLL
- Représentants du Collège 1 :
 - Aline HÉBERT
 - Claude LHERMET
 - Denis SAUZE

Collège 2 est élu à l'unanimité :

- Parc Naturel Régional du Pilat :
 - Charles ZILLIOX

Collège 3 pas de candidat proposé, nous sommes en attente du Conseil Départemental de l'Isère en ce sens

Collège 4 est élu à l'unanimité :

- Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
 - Sylvain BERTRAND

Collège 5 :

- Ecosphère
 - Jean-Louis MICHELOT
- EDF Saint Alban
 - Ghislain BOUAN

Résultats du Vote pour la candidature de Jean-Louis MICHELOT (Jean-Louis ne prend pas part au vote) :

- **Suffrages exprimés : 17**
- **5 absentions**
- **4 contre**

Résultats du Vote pour la candidature Ghislain BOUAN (Ghislain ne prend pas part au vote) :

- **Suffrages exprimés : 17**
- **6 abstentions**
- **1 contre**

Ghislain BOUAN est élu

Collège 6 est élu à l'unanimité :

- Nature Vivante :
 - Denis DELOCHE

Le Président de Rives Nature remercie les membres présents et les nouveaux élus au Conseil d'Administration et au bureau et clos l'Assemblée Générale à 20h30.

Philippe GENTY

